

WSM asbl commentaire sur Bilan condensé 2024-2023

ACTIF	2024	2023
Actifs immobilisés	72.329	69.929
Immobilisations incorporelles	13.130	12.047
Immobilisations corporelles	48.652	37.845
Immobilisations financiers	10.546	20.038
Actifs circulants	7.000.979	5.946.984
Créances > 1 an	24.075	23.445
Créances < 1 an	1.128.500	1.005.497
Valeurs disponibles et placemen	5.794.377	4.854.640
Comptes de régularisation	54.027	63.403
TOTAL ACTIF	7.073.308	6.016.914

PASSIF	2024	2023
Fonds social	4.363.380	3.921.092
Fonds associatifs	1.024.361	1.024.361
Fonds affectés	1.132.695	1.132.695
Résultat positif reporté	2.206.324	1.764.036
Provisions	768.393	731.373
Dettes	1.941.535	1.364.449
Dettes > 1 an	0	0
Dettes < 1 an	1.274.639	1.156.446
Comptes de régularisation	666.896	208.003
TOTAL PASSIF	7.073.308	6.016.914

L'exercice 2024 se clôture par un **résultat positif de 442 288 €** . Le conseil d'administration a décidé d'adopter les états financiers comme suit

1.1 Sur le bilan :

Le total de l'actif et du passif s'élève à 7 073 308 €, contre 6 016 913,74 €€ l'année précédente.

* Le total des actifs a encore augmenté de 18% en 2024 par rapport à 2023 pour atteindre 7,07 millions d'euros. €. Ceci est principalement dû à l'augmentation de la trésorerie et des placements de trésorerie à l'actif. En outre, l'actif comprend également l'augmentation d'environ 350 K€ des avances aux partenaires sur les continents. Cette augmentation est liée au programme DGD d'une part et plus encore au nouveau programme ENABEL en RDC d'autre part. Ce dernier programme a été lancé à la mi-2024. Le montant des subventions à recevoir a diminué de 223K€. Au passif, outre l'augmentation des capitaux propres due à l'affectation du résultat avec le résultat positif de l'exercice 2024, on note également augmentation substantielle à 667K€ des comptes de régularisation. Cette augmentation correspond en grande partie au solde du programme DGD sur les 3 dernières années (2022 - 2024). Malgré l'importance du montant, il ne s'agit que de 3% sur les 3 ans, c'est-à-dire que le programme actuel a été exécuté à 97% comme prévu jusqu'à la fin décembre 2024. Les dettes diverses envers les partenaires ont augmenté d'environ 170 000 euros en 2024.

Actifs

ACTIF	2024	2023
Actifs immobilisés	72.329	69.929
Immobilisations incorporelles	13.130	12.047
Immobilisations corporelles	48.652	37.845
Immobilisations financiers	10.546	20.038
Actifs circulants	7.000.979	5.946.984
Créances > 1 an	24.075	23.445
Créances < 1 an	1.128.500	1.005.497
Valeurs disponibles et placemen	5.794.377	4.854.640
Comptes de régularisation	54.027	63.403
TOTAL ACTIF	7.073.308	6.016.914

***Les immobilisations ont** légèrement augmenté de 3K€ en 2024 en raison d'investissements limités en immobilisations corporelles et de l'amortissement annuel. Nous avons investi dans une nouvelle voiture de société en 2024. Les immobilisations financières, à savoir les garanties locatives à l'étranger, ont diminué en 2024 car une partie d'entre elles a dû être passée en charges

***Les créances à moins d'un an** ont augmenté de 123 K€€ . Un mouvement important est l'augmentation des avances aux partenaires, qui ont augmenté de €350K (par rapport à 2023) pour atteindre 888K€ à la fin de 2024. Dans le cadre de notre gestion des risques, nous n'identifions aucun problème avec les organisations partenaires concernées. Cela signifie que nous pouvons raisonnablement supposer qu'elles peuvent encore dépenser ou rembourser ces fonds à la fin d'une période de programme. Cela concerne principalement les partenaires qui reçoivent des fonds non seulement du programme DGD mais aussi du nouveau programme ENABEL pour la RDC. Lors du démarrage d'un nouveau programme, les dépenses accusent toujours un certain retard. Cependant, à la fin de l'année, les subventions à recevoir ont diminué de 223k€ pour atteindre 102k€ ; ceci est en partie dû à la réception des dernières tranches de fonds publics pour 2 programmes qui se sont terminés en 2023 (un programme de l'UE et un programme ENABEL)

***La trésorerie et les placements de trésorerie ont fortement** augmenté à la fin de 2024 en raison, entre autres, du taux de dépenses légèrement inférieur des partenaires au cours de la troisième année du programme quinquennal de la DGD (2022-2026). En dehors de cela, nous avons obtenu quasi tous les moyens des accords structurels, mais il y avait moins de frais à payer. De meilleurs investissements à court terme ont été réalisés grâce à des taux d'intérêt positifs en 2024. Cela a permis de dégager des revenus financiers supplémentaires, qui sont soumis à un précompte mobilier de 30 %. Une partie de ces revenus sera également reversée à la DGD, conformément à la réglementation en vigueur. Des liquidités

importantes étaient également nécessaires en 2024 et au début de 2025 pour faire face aux retards de décaissement de la subvention et au préfinancement, par exemple, nouveau programme ENABEL RDC.

Passif

PASSIF	2024	2023
Fonds social	4.363.380	3.921.092
Fonds associatifs	1.024.361	1.024.361
Fonds affectés	1.132.695	1.132.695
Résultat positif reporté	2.206.324	1.764.036
Provisions	768.393	731.373
Dettes	1.941.535	1.364.449
Dettes > 1 an	0	0
Dettes < 1 an	1.274.639	1.156.446
Comptes de régularisation	666.896	208.003
TOTAL PASSIF	7.073.308	6.016.914

***Les capitaux propres** augmentent et dépassent les 4,3 millions d'euros en raison du résultat positif de 442 288,31 euros en 2024. La solvabilité de l'organisation est légèrement réduite par l'augmentation du total du bilan mais reste élevée et solide à 62%. C'est le signe d'un financement propre solide. Les fonds affectés, notamment le fonds de responsabilité sociale, restent à 1,13 million d'euros en 2024. Le résultat positif de 2024 est donc entièrement ajouté au résultat positif conservé, qui passe ainsi à 2,2 millions d'euros.

***Les provisions pour risques et charges** ont encore augmenté pour atteindre 568 K€ en 2024. La provision pour assurance collective est restée constante à 200K€ en fin d'année. En raison de l'ajustement des règles d'évaluation en 2023 concernant les provisions pour d'éventuels litiges en matière de subventions, celles-ci n'ont pas augmenté en 2023. Aucun audit n'a été officiellement achevé en 2024, de sorte qu'aucune provision ne peut être libérée. Les règles d'évaluation correspondantes prévoient une croissance limitée de 0,5 % des provisions pour les futurs litiges en matière de subventions (soit un impact de 37 000 euros en 2024 sur les coûts et, par conséquent, sur l'augmentation des provisions)

***Les passifs courants** ont augmenté de 118K€ en 2024 par rapport à 2023. Les dettes envers les fournisseurs et les dettes sociales ont diminué mais les dettes diverses envers les partenaires ont également augmenté d'environ 170K€ en 2024.

***Les comptes de rregularisation** au passif du bilan ont encore fortement augmenté pour atteindre 667 K€. Cette augmentation correspond en grande partie au solde du programme DGD sur les 3 dernières années (2022 - 2024). Malgré l'importance du montant, il ne représente que 3 % sur les trois années, c'est-à-dire que le programme en cours a été mis en œuvre à 97 % comme prévu jusqu'à la fin de décembre 2024. Entre-temps, un nouveau programme ENABEL a également été lancé dans la RDC ; un tel démarrage s'accompagne toujours d'un taux de mise en œuvre plus faible au cours de la première phase. De plus, ce programme implique également un autre facteur : WSM est chef de file, Solsoc et IFSI-IVSI (ABVV-FGTB) sont co-chefs de file pour ce programme. Les chiffres reflètent l'ensemble des dépenses, y compris celles des partenaires de nos co-responsables socialistes. Eux aussi ont pris du retard.